



Association Pour le Maintien A Domicile

Printemps 2024

n° 24

APMAD

Association pour le
Maintien à Domicile

gérant le SSIAD

Service de Soins Infirmiers
A Domicile

98 av. de Fontainebleau
77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40

apmad@wanadoo.fr

La Lettre d'information de l'APMAD

L'APMAD : retour sur l'AG

L'Assemblée générale de l'APMAD s'est tenue le 4 avril dernier en présence des adhérents, d'élues municipales, de représentants de familles, de partenaires et salariés.

Quelques extraits

Bilan 2023

- **Activités du Service de Soins Infirmiers A Domicile** présentées par Priscilla, Infirmière Coordinatrice sur le fonctionnement du service, des profils des personnes accompagnées : répartitions des âges, des degrés de dépendance, d'anciennement dans le service, etc

Malgré les aménagements apportés l'an passé sur les horaires d'intervention et modalités d'accueil bienveillants des soignants, le SSIAD de Saint Fargeau Ponthierry peinait encore à recruter des aides-soignants pour consolider l'équipe et la fidéliser.

Durant la période de transition jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur, Patrick BOUCHARD, le « noyau dur » a assuré la continuité de service, soutenu par la Présidente, très présente à son côté.

Merci aux salariés soignants et secrétaire-comptable pour leur engagement.

- **Activités de l'APMAD, association gestionnaire**

- **Adoption du 3^{ème} Projet Associatif 2024-2028** : « L'APMAD, rester actrice de son Avenir » autour de 2 orientations déclinées en 11 actions

- . **Re/consolider les bases de fonctionnement** : garantir l'adéquation entre la situation actuelle et les besoins recensés. Relancer l'activité.

- . **Construire ensemble pour être plus forts** : co-construire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, du territoire et aux politiques publiques.

- **Elections des membres du Conseil d'Administration**

Les candidates sortantes, postulant à leur propre succession, sont réélues : Mmes Christiane BREARD et Hélène DECLERCQ.

L'Assemblée remercie Françoise DUHET, administratrice depuis 2014 qui a souhaité ne pas renouveler son mandat en raison de nouveaux projets personnels.

Françoise LABBE, bien connue sur le territoire, rejoint le conseil d'administration.

Le SSIAD avec VOUS

✚ Le SSIAD, placé sous la **direction de Patrick BOUCHARD** et sous la responsabilité de **Priscilla COMENT**, Infirmière Coordinatrice

✓ recherche des Aides-soignants

Dans le courant de l'année 2023, le SSIAD a adapté les horaires de prestations pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Par ailleurs, les modalités d'intégration ont repris des couleurs et la référente Bientraitance accompagne les nouveaux/nouvelles aides-soignants/soignantes.

✓ accueil de nouveaux usagers

Le SSIAD dispose de places pour accueillir de nouveaux usagers.

Rappel des modalités de prises en charge par les SSIAD

- Avoir une **prescription médicale** du médecin traitant ou hospitalier
- Relever des critères d'âges (60 ans plus, malades ou dépendant, et sur autorisation expresse de l'ARS pour dérogation, les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, ou atteintes de pathologies chroniques ou d'affections nécessitant un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse
- Habiter sur le territoire d'intervention du SSIAD (liste ci-contre)
- Relever du degré de dépendance situé entre 4 et 1
- Avoir une attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale

Les **usagers** ne supportent **aucune charge financière** pour les interventions du SSIAD, celui-ci étant financé par la CPAM

01 64 38 12 40

site internet www.apmad.fr

✚ RETOUR SUR L'ENQUETE ANNUELLE DE SATISFACTION

L'enquête réalisée auprès des personnes accompagnées par le SSIAD a reçu 76 % de réponses, donnant ainsi du crédit aux avis favorables apportés sur les critères professionnels suivants :

efficacité, confidentialité, respect de la dignité, l'écoute, la disponibilité, le sens des tournées et adaptées, en fonction des missions d'infirmière coordinatrice, d'infirmiers d'aides-soignantes et accueil.

97 % des personnes questionnées sont prêtes

à recommander le SSIAD à leur entourage.

Merci aux usagers et leurs familles pour leur soutien.

Retrouvez
L'APMAD sur

www.apmad.fr

Secteur géographique d'intervention du SSIAD

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise le Roi, Cély en Bière, Chailly en Bière, Fleury en Bière, Perthes en Gâtinais, Pringy, Saint Germain sur Ecole, Saint Martin en Bière, , Saint Sauveur sur Ecole, Saint Fargeau Ponthierry, Villiers en Bière.

Présidente

Hélène DECLERCQ